



Declarer revenus - date de facture ou paiement?

Par **bobbert**, le **05/02/2015** à **20:06**

Bonjour,

Si on est independent et on a travaillé pour un client en décembre 2013 et on l'a facturé en janvier 2014, on declare le revenu dans quelle anée?

Est-ce qu'il y a un regle stricte ou on peut choisir de faire nos comptes ou par la date de travail ou par la date de facture ou la date de paiement?

Merci